Expertise pour l'installation de supports à vélos
Québec High School

À pied, à vélo, ville active est une initiative de Vélo Québec rendue possible grâce au soutien et à l'appui financier de :

Mis en œuvre dans les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches par :

Table des matières

INTRODUCTION **3**

RAPPORT DE VISITE POUR L'INSTALLATION DE SUPPORTS À VÉLOS **4**

1 ÉTAT DES LIEUX **5**

1.1 EMPLACEMENT DE L'ÉCOLE 5

1.2 ENVIRONNEMENT URBAIN 5

1.3 STATIONNEMENT EXISTANT 6

2 RECOMMANDATIONS **7**

2.1 SITES RECOMMANDÉS 7

2.2 TYPES DE SUPPORTS RECOMMANDÉS 9

2.3 AUTRES RECOMMANDATIONS 9

3 RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES **10**

4 AUTRES DISPOSITIFS POUR ACCROITRE L'UTILISATION DU STATIONNEMENT À VÉLOS ET AMÉLIORER LA SÉCURITÉ **10**

5 PROMOTION **10**

6 RÉFÉRENCES **11**

ANNEXES **12**

SOURCES DE FINANCEMENT POSSIBLES POUR L'ACQUISITION DE SUPPORTS À VÉLOS 12

FOURNISSEURS DE SUPPORTS À VÉLOS 12

PRÉVENTION DU VOL 13

Introduction

L’expertise pour l’installation de supports à vélos est offerte dans le cadre des activités Mon école à pied, à vélo du programme À pied, à vélo, ville active. Depuis 2005, À pied, à vélo, ville active vise à renverser la tendance à l’inactivité physique chez les jeunes Québécois en faisant la promotion des déplacements actifs auprès d’eux et de leurs parents, et en leur offrant des moyens concrets pour y arriver.

Une partie essentielle de la promotion du transport actif est de s'assurer que les étudiants et le personnel scolaire ont un endroit sécuritaire et approprié pour verrouiller leur vélo. Des études ont démontré que le problème de vol de vélo a un effet dissuasif majeur sur l'utilisation du vélo pour les déplacements quotidiens. Un sondage dirigé par Vélo Québec dans deux écoles secondaires de la région de Montréal a démontré que la crainte de voir leurs vélos volés est le deuxième plus grand facteur qui freine les étudiants de ne pas rouler jusqu’à l'école.

Une grande majorité des vélos volés ne sont pas cadenassés à l'infrastructure appropriée (arbres, clôtures, etc). Des supports à vélos conformes, installés à un endroit adéquat peuvent donc considérablement réduire les vols.

Rapport de visite pour l'installation de supports à vélos

QUEBEC HIGH SCHOOL

DATE : 13 DÉCEMBRE 2012

Adresse: 945 Belvédère, Québec (Qc)
Contact : M. Warren Thomson, Principal
Nombre d'élèves : 405
Nombre d'employés: 50 (dont 30 enseignants)
Date de la visite : 13 Décembre 2012

Sommaire :

Nombre de places lors de la visite : 0 place de stationnement à vélo.
Nombre de places totales recommandé : de 24 à 30 places.
Résumé des recommandations :

- Ajout de 24 à 30 places de stationnement à vélo de type râtelier CP-7 et CP-3;
- Installation de repères visuels;

Visite effectuée par : Stéphane Schaal
Pour Accès transports viables et Vivre en Ville
870 avenue De Salaberry, bureau 307
Québec, Québec, G1R 2T9
418-522-0006, poste 3094
monecole@transportsviables.org

1 État des lieux

1.1 Emplacement de l'école

Le Québec High School est situé sur l'avenue Belvédère à l'angle du boulevard René-Lévesque, dans le quartier Montcalm, au centre-ville de Québec.

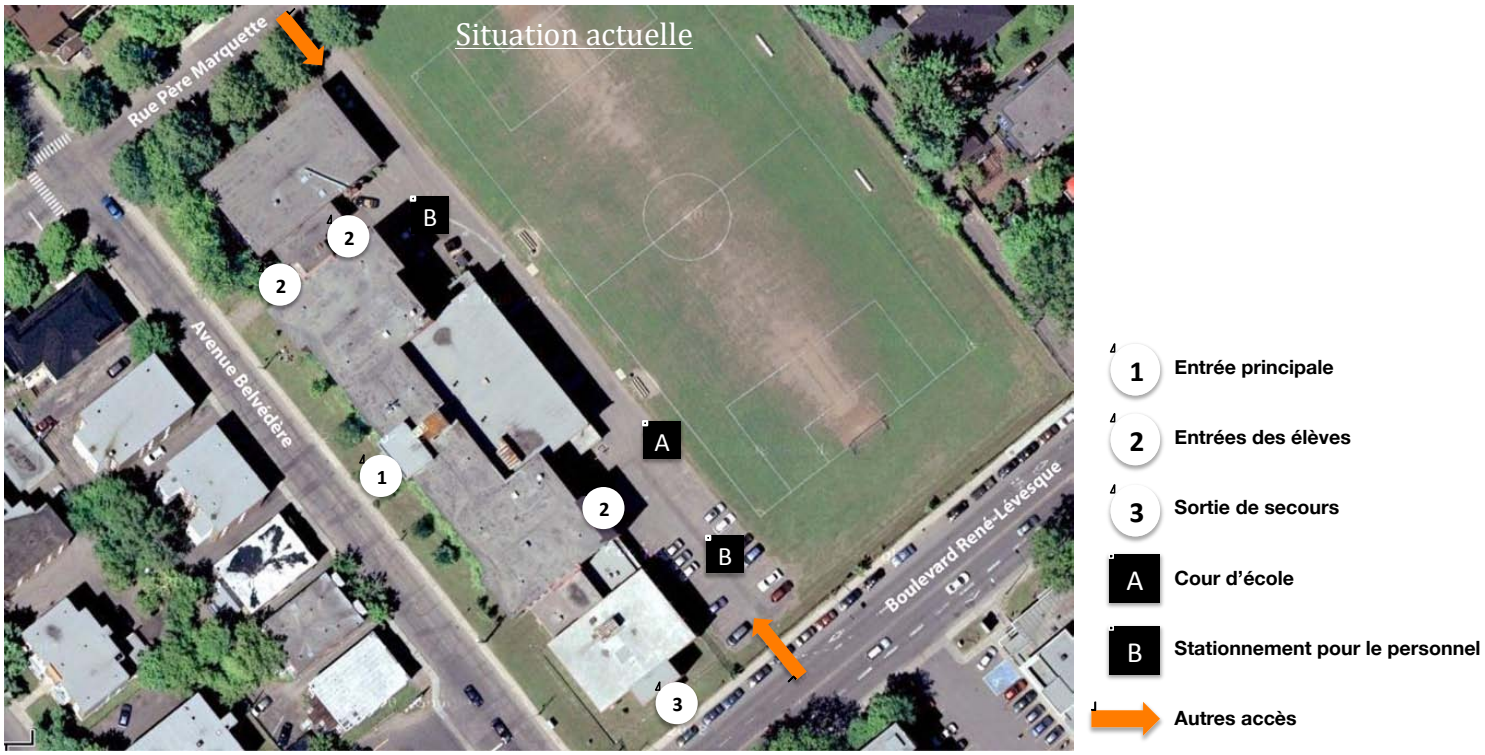

1.2 Environnement urbain

L'école compte deux entrées du côté de l'avenue Belvédère : l'entrée principale de l'édifice ainsi qu'une entrée destinée aux élèves de l'école. En arrière de l'édifice (côté cour), on retrouve deux autres entrées destinées aux élèves et aux membres du personnel de l'établissement. La porte située du côté du boulevard René-Lévesque est une sortie de secours.

Pour se rendre à l'école, les élèves empruntent l'avenue Belvédère ou la rue Père-Marquette. Des trottoirs sont implantés sur toutes les rues du quartier. Le *vélo boulevard* (voie cyclable partagée) située sur la rue Père-Marquette, dessert directement l'école *(photo 1)*.

Photo 1: Voie cyclable partagée sur la rue Père-Marquette

La présence de nombreux arbres, notamment le long de la rue Père-Marquette, rend le quartier agréable et convivial. De plus, un grand nombre d'élèves et d'employés résident à proximité de l'école. Ce sont deux avantages en faveur du transport actif.

1.3 Stationnement existant

Le Québec High School ne dispose actuellement d'aucun support à vélo sur son terrain. De fait, lors de notre visite au mois de décembre, aucun vélo ne se trouvait dans l'enceinte de l'école.

Afin de pallier à ce manque d'infrastructure pour les cyclistes, les élèves cadenassent leur vélo dans des lieux inappropriés : rampe d'escalier *(photo 2)* ou encore le long de la clôture métallique longeant le boulevard René-Lévesque *(photo 3)*. Cette pratique n'est pas jugée sécuritaire ; plusieurs cas de vols ayant déjà été répertoriés.

Un local fermé a été mis à la disposition du personnel enseignant afin d'entreposer leur vélo. Ce local subi actuellement des travaux de réfection et est temporairement non-disponible pour le stockage des vélos.

Photo 2 : stationnement à vélos non-sécuritaire

Photo 3 : stationnement à vélos non-sécuritaire

2 Recommandations

En tenant compte du nombre de place minimal conseillé par Vélo Québec, qui est de une place pour 5 à 20 élèves et de une place pour 10 à 40 employés, il est recommandé d'installer un minimum de 26 places de stationnement à vélos puisque :

- L'intérêt pour l'installation de supports à vélos est grand parmi les élèves et les employés de l'établissement scolaire;
- Des vélos sont régulièrement cadenassés sur du mobilier urbain ou des arbres;
- Le minimum recommandé par le Guide technique Aménagements en faveur des piétons et des cyclistes n'est pas atteint.

2.1 Sites recommandés

L'emplacement recommandé doit être idéalement à moins de 15 mètres et au maximum à 50 mètres d'une des entrées de l'école. Les supports à vélos doivent être facile d'accès pour les cyclistes et visible de l'école pour éviter les risques de vols ou de vandalisme. Ils doivent également être suffisamment à l'écart des zones de récréation pour éviter les bris et les accidents.

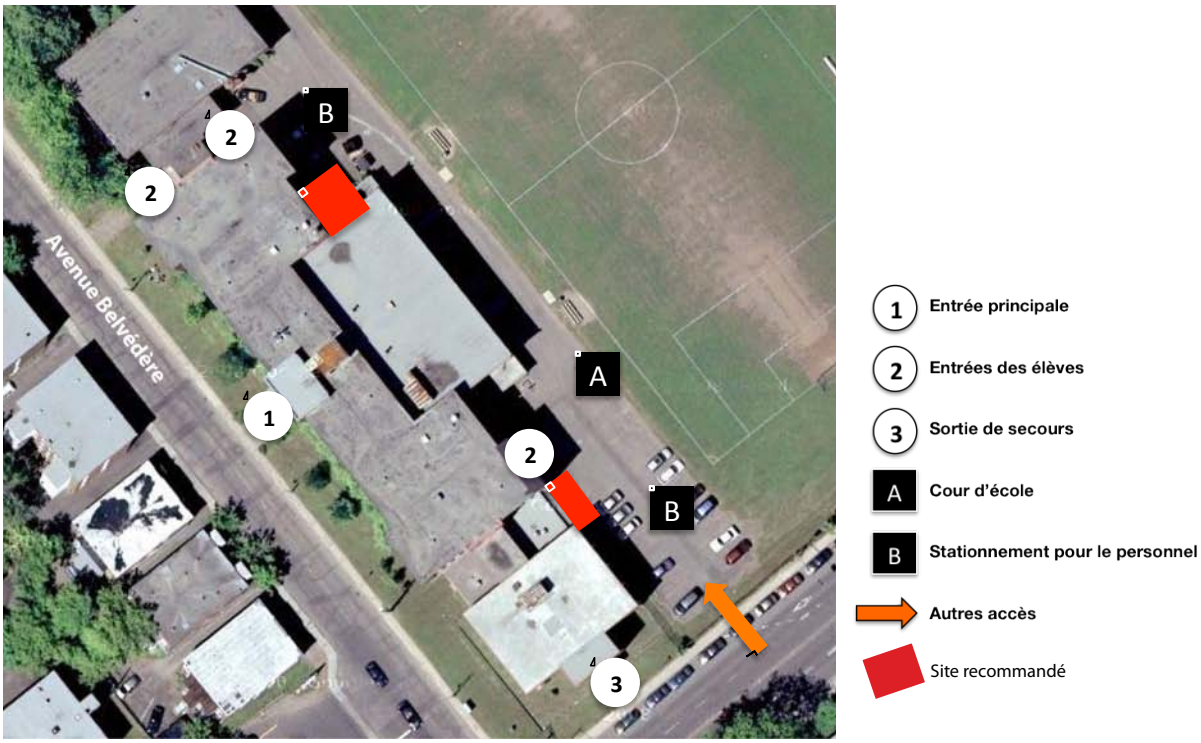

Possibilité N°1 :

Le site correspondant le mieux à tous ces critères se situe dans la cour arrière de l'école *(photo 4)*.

Situé à proximité d'une porte d'entrée, l'emplacement choisi est facilement visible depuis l'école. Les élèves peuvent aisément y accéder depuis la rue Père-Marquette et emprunter la piste cyclable partagée (*vélo boulevard*) située sur cette même rue.

Photo 4 : Emplacement No 1

Les supports seraient également assez éloignés des espaces de récréation évitant ainsi que les élèves ne s'y blessent. Le revêtement présent au sol à cet endroit est de l'asphalte et le site est suffisamment large pour accueillir 5 supports à vélos de type râtelier CP-7 et CP-3 permettant de cadenasser de façon sécuritaire les vélos (cadre et roue avant).

L'implantation, le long du mur, de deux râteliers de type CP-7 et d'un de type CP-3, permettrait d'offrir dix espaces de stationnement à vélo. De plus, deux autres râteliers de type CP-7 pourraient être installé, en parallèle, ce qui représente un ajout de quatorze autres espaces de stationnement à vélo (maximum). Ces supports à vélos totaliseraient un maximum de 24 espaces de stationnement à vélos.

Possibilité N°2 :

Un second site *(photo 5)* pourrait être envisagé afin de compléter l'offre de stationnement à vélos.

Situé en arrière de l'édifice, cet espace est proche d'une entrée et visible de tous. Le revêtement présent au sol est du béton.

Il est assez large pour accueillir un râtelier de type CP-7 et un râtelier de type CP-3 offrant une capacité totale de 6 espaces de stationnement à vélos, si installés le long d'un mur.

Photo 5 : Emplacement no 2

2.2 Types de supports recommandés

Râtelier de type CP-3 ou CP-7

Capacité de ce type de support : 3 ou 7 vélos

Surface d'ancrage : Béton, asphalte, pavé, gazon, criblure de pierre.

Avantages :

- permet de cadenasser le cadre et la roue avant avec un cadenas en U
- supporte le vélo debout avant qu'il ne soit cadenassé
- offre une haute densité de stationnement

Inconvénients :

- manœuvre de stationnement plus difficile vu le chevauchement des guidons
- difficile à utiliser avec un petit cadenas en U ainsi qu'avec un vélo à gros pneu ou avec un cadre spécial
- accumulation de débris au sol

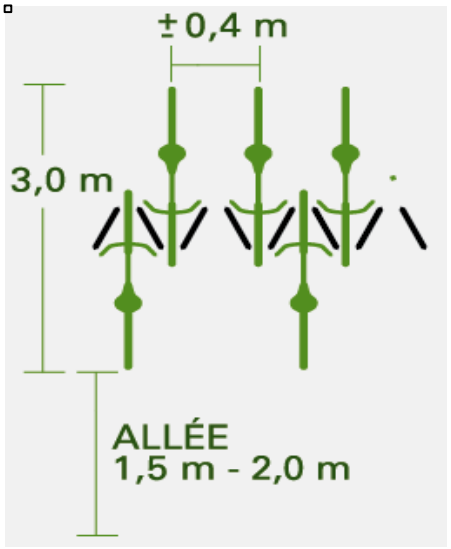

2.3 Autres recommandations

Nous recommandons de marquer adéquatement le sol dans le stationnement à l'aide des symboles appropriés (bicyclettes et chevrons), pour rappeler la présence de cyclistes aux automobilistes et inciter les véhicules à moteur à libérer les emplacements destinés aux vélos (voir l'exemple ci-contre).

Nous recommandons également d'indiquer à l'aide de panneaux la présence des stationnements à vélos (voir exemple ci-contre).

3 Recommandations générales

Il est recommandé d'organiser une campagne d'information et de sensibilisation sur l'usage adéquat des supports à vélos auprès des élèves et des membres du personnel, au moment de l'installation des supports et, de façon récurrente, au printemps et à la rentrée scolaire.

Il est également recommandé de prévoir des espaces de stationnement supplémentaires pour répondre aux besoins futurs. Le gestionnaire de l'édifice doit vérifier les contraintes relatives à l'aménagement d'un stationnement à vélos, notamment les restrictions règlementaires de la municipalité.

4 Autres dispositifs pour accroitre l'utilisation du stationnement à vélos et améliorer la sécurité

• Les supports à vélos sont placés le plus près possible de l'entrée de l'édifice, idéalement à moins de 15 mètres et au maximum à 50 mètres, afin d'éviter l'utilisation des arbres et du mobilier urbain (rampes, bancs, poteaux de signalisation, etc.), pour le stationnement des vélos.
• Le stationnement est facilement accessible de la rue, hors des zones piétonnes, et son accès minimise les croisements avec les voitures et les piétons.
• Idéalement, le stationnement est abrité sous un auvent ou une marquise, ou est situé à l'intérieur de l'édifice.
• Pour des raisons de sécurité, le stationnement est à la vue des passants, ou surveillé par un gardien (les caméras de surveillance dissuadent peu les voleurs, par contre, en cas de vol récurent, les caméras permettent d'identifier le ou les voleurs).

5 Promotion

L'arrivée des nouveaux supports à vélos peut parfois passer inaperçu. N'hésitez surtout pas à informer les parents et enseignants, que ce soit à travers un bulletin d'information ou une lettre! Créer un petit événement visant à faire l'inauguration des supports à vélos peut aussi être fort intéressant. En plus d'informer les élèves, parents et l'équipe-école de cette nouvelle infrastructure, cela démontrera que l'école a répondu à une préoccupation qu'est le vol de vélo.

6 Références

Vélo Québec Association (2009). *Aménagement en faveur des piétons et des cyclistes – Guide technique*, Montréal, 168 p.
http://www.velo.qc.ca/velo_quebec/amenagements.php?page=guide

Mode d'emploi : stationnement pour vélos :
http://www.velo.qc.ca/inc/pdf_info.php?pdf=OVB10_stationnement.

Opération vélo-boulot : www.velo.qc.ca/veloboulot

Annexes

Sources de financement possibles pour l'acquisition de supports à vélos

Fonds Éco IGA – volet des projets réguliers
http://www.jourdelaterre.org/category/touslesjours/1-fonds-eco-iga/2-projet-regulier/

Fonds Josée Lavigeur – Opération enfant soleil
http://www.operationenfantsoleil.ca/index.php/fr/fonds-sante-sociale

Caisse populaire locale –Engagement dans la communauté
http://www.desjardins.com/fr/bienvenue.jsp

Afin de récolter les fonds nécessaire pour l'acquisition de supports à vélos, il est également possible pour l'école d'organiser une campagne de financement, de faire des démarches de soutien financier auprès de commerçants locaux ou d'envisager un achat en partenariat avec d'autres organisations du milieu : corporation de loisirs, municipalité, etc.

Fournisseurs de supports à vélos

Il existe plusieurs détaillants et fabricants de supports à vélos. Dans la priorisation d'un achat local, il est suggéré de vérifier la disponibilité de supports à vélos auprès de détaillants d'équipements sportifs locaux ou d'entreprendre des démarches pour des commandes spéciales auprès d'un centre de formation professionnelle qui offre des cours en soudure.

La liste suivante est offerte à titre indicatif est n'est pas exhaustive.

Vélo Québec
http://www.velo.qc.ca/files/file/vq/stationnementvelotarifs2012.pdf

Centre du bicycle Sainte-Foy
http://www.cbsf.ca/

Centre de formation Dimensions
http://www.formationdimensions.com/programmes.php

Les entreprises J.C. Roy
http://www.jcroyinc.com/?c=mob_supvelos

Aire Vélo
http://www.airevelo.com/

Vélo Rack
http://www.velo-rack.com

Le groupe Sports-Inter plus
http://www.sports-inter.com/supports-a-velos-1-32-463-0-0.html

Industrie Fabco
http://www.industriefabco.com/

Équiparc
http://www.equiparc.com/Profil.html

Prévention du vol

Pour bien cadenasser votre vélo

Tout d'abord, investir dans un cadenas de bonne qualité (il s'agit de votre police d'assurance en fait !) - le Cadenas en U est le modèle le plus recommandé

- Attacher la roue avant avec le cadre au support
- Enlever ou attacher solidement toutes les pièces qui peuvent être détachées manuellement
- Remplacer les détaches rapides (quick release) par des boulons (roues et selle)

Optimiser l'utilisation des râteliers

Pour ce qui est d'optimiser ce type de support, le mieux est de mettre la roue avant de votre vélo dans le support, et surtout d'attacher le cadenas en U tel que montré dans la photo ci-dessous, en plaçant la serrure vers le cadre et non au niveau du support. Il sera ainsi plus facile d'insérer un autre vélo dans l'espace voisin du vôtre, de l'autre côté du support.